

États financiers intermédiaires résumés non-vérifiés

Premier trimestre terminé le 31 octobre 2013

(en dollars canadiens)

Ces états financiers intermédiaires résumés n'ont pas été vérifiés par le vérificateur externe de la Société.

Les Métaux Canadiens Inc.
État de la situation financière intermédiaire résumé
(Non-vérifié)
(en dollars canadiens)

	Octobre 31, 2013 \$	Juillet 31, 2013 \$
ACTIF		
Courant		
Encaisse	420,387	644,003
Autres débiteurs <i>[note 6]</i>	77,285	30,398
Frais payés d'avance	2,117	2,117
	<u>499,789</u>	<u>676,518</u>
Non courant		
Actifs d'exploration et d'évaluation <i>[note 7]</i>	275,351	53,557
Immobilisations corporelles <i>[note 8]</i>	3,468	3,892
	<u>278,819</u>	<u>57,449</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>778,608</u>	<u>733,967</u>
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Courant		
Comptes créditeurs et frais courus	144,306	59,759
Total du passif		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social <i>[note 9]</i>	824,436	824,436
Bons de souscriptions <i>[note 9]</i>	443,805	291,805
Options <i>[note 10]</i>	150,196	82,827
Déficit	(784,135)	(524,860)
Total des capitaux propres	<u>634,302</u>	<u>674,208</u>
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	<u>778,608</u>	<u>733,967</u>

Hypothèse de la continuité d'exploitation *[note 2]*

Au nom du conseil d'administration

Stéphane Leblanc Directeur

/s/ Guy Chamard Directeur

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers

Les Métaux Canadiens Inc.
État du résultat global intermédiaire résumé
(Non-vérifié)
Pour les périodes de trois mois et soixante-seize jours terminées le 31 octobre 2013 et 2012
(en dollars canadiens)

	Période de trois mois terminée le 31 octobre, 2013 \$	Période de 76 jours terminée le 31 octobre, 2012 \$
Dépenses		
Frais généraux et d'administration <i>[note 12]</i>	(226,331)	(13,936)
Frais d'exploration généraux	(33,799)	-
Perte nette avant impôt	(260,130)	(13,936)
Revenus d'intérêts	855	-
Charge d'impôt différé	-	-
Perte nette et résultat global de la période	(259,275)	(13,936)
Perte nette de base et diluée par action <i>[note 11]</i>	(0.01)	(0.0)

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers.

Les Métaux Canadiens Inc.
État des variations des capitaux propres intermédiaire résumé
(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et soixante-seize jours terminées le 31 octobre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

	Nombre d'actions ordinaires en circulation	Capital social \$	Bons de souscriptions \$	Options \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 17 août 2012	-	-	-	-	-	-
Perte nette et résultat global de la période	-	-	-	-	(13,936)	(13,936)
Émission d'actions par placements privés (note 9)	4,201,414	25,264	-	-	-	25,264
Émission d'actions pour l'acquisition de propriétés minières	1,800,000	37,800	-	-	-	37,800
Capital social à émettre	5,740,000	287,000	-	-	-	287,000
Solde au 31 octobre 2012	11,741,414	350,064	-	-	(13,936)	336,128
Solde au 1er août 2013	18,141,246	824,436	291,805	82,827	(524,860)	674,208
Perte nette et résultat global de la période	-	-	-	-	(259,275)	(259,275)
Emission de bons pour l'acquisition de propriétés minières	-	-	152,000	-	-	152,000
Paievements à base d'actions (note 10)	-	-	-	67,369	-	67,369
Solde au 31 octobre 2013	18,141,246	824,436	443,805	150,196	(784,135)	634,302

The accompanying notes are an integral part of these consolidated financial statements.

Les Métaux Canadiens Inc.
Tableau des flux de trésorerie intermédiaire résumé
(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et soixante-seize jours terminées le 31 octobre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

	Période de trois mois terminée le 31 octobre, 2013 \$	Période de 76 jours terminée le 31 octobre, 2012 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette de la période	(259,275)	(13,936)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Amortissement des immobilisations corporelles [note 8]	424	-
Paielements à base d'actions	67,369	-
	<u>(191,482)</u>	<u>(13,936)</u>
Variation des éléments hors caisse du fond de roulement		
Autres débiteurs	(8,843)	(1,287)
Accounts payable and accrued liabilities	84,547	8,048
Flux de trésoreries liés aux activités d'exploitation	<u>(115,778)</u>	<u>(7,175)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Augmentation des frais d'exploration et d'évaluation	<u>(107,838)</u>	<u>(8,000)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(107,838)</u>	<u>(8,000)</u>
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Émission de capital social [note 9]	-	25,264
Capital- actions à émettre [note 9]	-	287,000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>-</u>	<u>312,264</u>
Variation nette de l'encaisse	<u>(223,616)</u>	<u>297,089</u>
Encaisse au début de la période	644,003	-
Encaisse à la fin de la période	<u>420,387</u>	<u>297,089</u>
Information additionnelle sur les opérations hors caisse		
Acquisition d'actifs d'exploration et d'évaluation par l'émission de bons de souscriptions	152,000	37,800
Crédits d'impôt remboursables en réduction des actifs d'exploration et d'évaluation	38,044	-
Intérêts reçus	855	-

The accompanying notes are an integral part of these consolidated financial statements.

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et soixante-seize jours terminées le 31 octobre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

1 NATURE DES ACTIVITÉS

Les Métaux Canadiens Inc. (ci-après la « Société ») se spécialisent dans l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés minières. La Société a été constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions (Québec) le 17 août 2012. L'adresse du siège social, qui est aussi l'établissement principal, est le 1200 avenue McGill Collège, suite 1240, Montréal (Québec), Canada. La Société se spécialise dans l'exploration de l'or dans des sites miniers situés dans la région de Matagami (Québec) et de silice dans la région de Matane (Québec), Canada.

2 CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers annuels ci-joints ont été établis sur la base de l'hypothèse de la continuité d'exploitation, qui considère que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses passifs dans le cours normal des affaires. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation.

La direction est consciente, en faisant cette évaluation, qu'il existe des incertitudes importantes en lien avec des événements et des conditions qui jettent un doute important quant à la capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation et, par conséquent, de la pertinence de l'utilisation des principes comptables applicables à une société en continuité d'exploitation. Ces états financiers annuels ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux dépenses et aux classifications de l'état de la situation financière qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

Pour la période terminée le 31 octobre 2013, la Société a enregistré une perte nette de \$259,275 et un déficit accumulé de \$784,135. Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses objectifs en vigueur au titre des programmes d'exploration et d'effectuer le paiement de ses frais généraux et d'administration. Au 31 octobre 2013, la Société disposait d'un fonds de roulement de \$355,483, en considérant une encaisse de \$420,387. La direction estime que ces fonds ne seront pas suffisants pour répondre aux obligations et engagements de la Société. Tout manque à gagner pourrait être pallié de différentes façons dans l'avenir, incluant, sans s'y limiter, l'émission de nouveaux titres de capitaux propres. Étant donné que la Société n'a pas encore déterminé si les propriétés minières et les frais d'exploration reportés enferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement, la Société n'a pas généré de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. La récupération du coût des actifs d'exploration et d'évaluation, et des autres actifs corporels et incorporels, est sujette à certaines conditions : la découverte de réserves économiquement recouvrables, la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration, l'évaluation, le développement, la construction et ultimement, la cession de ces actifs. Au cours de la période terminée le 31 octobre 2013, la Société n'a pas complété de placements privés pour financer ses travaux d'exploration et son fonds de roulement. Malgré le fait que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et soixante-seize jours terminées le 31 octobre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

3 GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers intermédiaires résumés de la Société ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables dans la préparation d'états financiers intermédiaires, conformément à la norme IAS 34, Information financière intermédiaire.

Ces états financiers intermédiaires résumés non-vérifiés doivent être lus conjointement avec les états financiers vérifiés annuels et notes afférentes de la période initiale de 349 jours terminée le 31 juillet 2013. Les méthodes et principes comptables appliqués dans ces états financiers intermédiaires résumés non-vérifiés sont identiques à ceux appliqués et publiés, dans les états financiers annuels vérifiés de la période initiale de 349 jours terminée le 31 juillet 2013.

La fin d'exercice de la Société est le 31 juillet. Les principes comptables appliqués dans ces états financiers intermédiaires résumés non vérifiés pour la période de trois mois terminée le 31 octobre 2013 ont été préparés et sont basés sur les IFRS publiés et en vigueur au 20 décembre 2013, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé ces états financiers.

4 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers annuels sont résumées ci-après.

Base d'évaluation

Les présents états financiers annuels ont été préparés selon la base du coût historique.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers annuels sont présentés en dollars canadiens, qui est également la monnaie fonctionnelle.

Normes, modifications et interprétations de normes publiées qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société

À la date d'autorisation de ces états financiers annuels, de nouvelles normes, modifications et interprétations des normes existantes ont été publiées par l'IASB, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et sur les modifications et les interprétations, qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers de la Société, est fournie ci-après. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et soixante-seize jours terminées le 31 octobre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

IFRS 9 Instruments financiers (IFRS 9)

L'IASB vise à remplacer intégralement IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation (IAS 39) par IFRS 9. À ce jour, les chapitres traitant de la comptabilisation, du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers ont été publiés. Ces chapitres sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2015. Les chapitres traitant de la méthodologie de dépréciation et de la comptabilité de couverture sont toujours en cours d'élaboration. De plus, en novembre 2012, l'IASB a publié un exposé-sondage visant à apporter des modifications limitées au modèle de classement des actifs financiers d'IFRS 9 afin de traiter des questions d'application. La direction de la Société n'a pas encore déterminé l'incidence que cette nouvelle norme aura sur ses états financiers. La direction ne prévoit cependant pas adopter IFRS 9 avant que tous les chapitres du projet de remplacement aient été publiés et qu'elle puisse déterminer toutes les incidences de ces changements.

IFRS 13 Évaluation de la juste valeur (IFRS 13)

IFRS 13 clarifie la définition de la juste valeur et fournit des directives connexes ainsi que des informations plus exhaustives quant aux évaluations à la juste valeur. Elle n'a aucune incidence sur les éléments qui doivent être présentés à la juste valeur. IFRS 13 s'applique à titre prospectif aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. La direction examine actuellement ses méthodologies d'évaluation en vue de se conformer aux nouvelles exigences et n'a pas encore terminé son évaluation de leur incidence sur les états financiers de la Société.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers, sont classés comme prêts et créances au moment de la comptabilisation initiale.

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers, si applicable.

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et soixante-seize jours terminées le 31 octobre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. L'encaisse fait partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Dépréciation d'actifs financiers

Tous les actifs financiers sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure :

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Les débiteurs individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'ils sont en souffrance ou qu'il existe des indications objectives qu'une contrepartie en particulier ne respectera pas ses obligations. La perte de valeur des débiteurs est présentée en résultat dans les autres charges opérationnelles, le cas échéant.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les comptes fournisseurs et les frais courus.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts sont présentées dans les charges financières, le cas échéant.

Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de la période ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

Crédits d'impôt remboursables

La Société a droit à des crédits d'impôts remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables selon la Loi sur les mines. Ces crédits d'impôt ont été imputés en réduction des frais d'exploration engagés.

Actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de dépôts de minéraux ayant un potentiel économique. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et soixante-seize jours terminées le 31 octobre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

crédits d'impôt et de droits remboursables liés à ces dépenses, sont imputés au coût des actifs d'exploration et d'évaluation.

Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale.

Les différents coûts sont capitalisés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est considérée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable, l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation, et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût comprend tous les coûts engagés initialement pour acquérir ou construire une immobilisation corporelle, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction ainsi que les coûts engagés ultérieurement pour l'accroître ou la remplacer partiellement.

L'intégration de coûts dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle cesse lorsque l'actif se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour être exploité de la manière prévue par la direction.

L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire afin de réduire le coût jusqu'à la valeur résiduelle estimée, tout en imputant une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif. L'amortissement d'un actif commence dès qu'il est prêt à être mis en service, c'est-à-dire dès qu'il se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour pouvoir l'exploiter de la manière prévue par la direction. La période d'amortissement est la suivante :

Équipement informatique : durée d'utilité 3 ans

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et soixante-seize jours terminées le 31 octobre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier.

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsque aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle est inclus dans le résultat lors de la décomptabilisation de l'élément.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Lorsque surviennent des événements ou changements indiquant que les montants comptabilisés ne pourront être recouvrés, un actif d'exploration ou une unité génératrice de trésoreries est alors revu pour fins de dépréciation.

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

Provisions, passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et soixante-seize jours terminées le 31 octobre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des passifs relatifs au démantèlement, à la remise en état et autres passifs similaires, ou des contrats onéreux.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement déterminables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables, compte tenu du fait que les activités de la Société sont au stade de l'exploration et de l'évaluation, et qu'ils sont capitalisés au coût des actifs d'exploration et d'évaluation lorsqu'ils sont engagés. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

Au 31 octobre 2013, la Société n'avait aucun litige et donc aucune provision n'a été comptabilisée aux états financiers annuels.

Un remboursement que la Société a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision y afférente.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Les entrées probables d'avantages économiques pour la Société qui ne remplissent pas encore les critères de comptabilisation d'un actif sont traitées comme des actifs éventuels. Les actifs éventuels résultent habituellement d'événements non planifiés ou imprévus qui créent la possibilité d'une entrée d'avantages économiques pour la Société. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers annuels puisque cela peut conduire à la comptabilisation de produits qui peuvent n'être jamais réalisés.

Impôt sur le résultat

Lorsque applicable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à l'impôt différé et à l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Toutefois, puisque la Société est en phase d'exploration et qu'il n'y a pas de bénéfice imposable, la charge

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et soixante-seize jours terminées le 31 octobre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

d'impôt comptabilisée en résultat net ne correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigibles comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de ces administrations fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers annuels. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale du goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente permettra de compenser un bénéfice imposable futur. L'évaluation repose sur la prévision des résultats opérationnels futurs de la Société, ajustés pour tenir compte des produits et des charges non imposables importants et de limites particulières sur l'utilisation de toute perte fiscale ou tout crédit d'impôt inutilisés. Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat à titre d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

Capitaux propres

Le capital social représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération antérieurement comptabilisée au poste Surplus d'apport. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou de tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à la juste valeur à la date où l'entente est complétée.

Unités de placements

Les sommes provenant d'unités de placements sont allouées entre les actions et les bons de souscriptions en utilisant la méthode résiduelle. Un montant est d'abord alloué aux actions selon le prix coté des actions existantes au moment de l'émission et tout solde est alors alloué aux bons de souscriptions.

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et soixante-seize jours terminées le 31 octobre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

Autres éléments des capitaux propres

Les postes Bons de souscriptions et Options incluent les charges non réalisées liées aux options sur actions et aux bons de souscription jusqu'à l'exercice de ces options et bons de souscription, le cas échéant.

Les résultats non distribués comprennent l'ensemble des profits et pertes non distribués de la période en cours.

Paievements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paievements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, membres du personnel et conseillers qui y sont admissibles. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Pour les transactions effectuées avec des membres apparentés à la Société et avec des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Les paievements fondés sur des actions (à l'exception des bons de souscription aux courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du compte Options d'achat d'actions dans les capitaux propres. Les paievements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du compte Options d'achat d'actions dans les capitaux propres.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au capital social. Les charges accumulées liées aux options sur actions comptabilisées au surplus d'apport sont transférées au capital social.

Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration. Au sein de la Société, le président et le conseil d'administration ont conjointement la responsabilité d'affecter des ressources aux secteurs opérationnels et d'évaluer leur performance.

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et soixante-seize jours terminées le 31 octobre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur de l'exploration et de l'évaluation des ressources minérales.

5 JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

5.1 Jugements posés par la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report.

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnables en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

5.2 Sources d'incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (se reporter à la note 4).

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démontrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et soixante-seize jours terminées le 31 octobre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteints un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Aucune perte de valeur ou reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour la période considérée.

Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription octroyés. Le modèle utilisé par la Société est le modèle Black-Scholes (se reporter à la note 10).

Crédits d'impôt remboursables

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et des crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables et aux crédits de droits remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs. Se reporter à la note 4 pour plus d'information.

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et soixante-seize jours terminées le 31 octobre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

6 AUTRES DÉBITEURS

	31 octobre 2013 \$	31 juillet 2013 \$
Taxe sur les produits et services à recevoir	28,648	19,805
Crédits d'impôts remboursables	48,637	10,593
	<u>77,285</u>	<u>30,398</u>

7 ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (E&E)

Les actifs d'exploration et d'évaluation capitalisés sont composés de droits miniers acquis à 100%, et se détaillent comme suit:

Coûts des actifs E&E :

	31 octobre 2013			31 juillet 2013		
	Droits miniers \$	Frais d'exploration et d'évaluation \$	Total \$	Droits miniers \$	Frais d'exploration et d'évaluation \$	Total \$
Propriétés minières						
Québec – Canada						
Propriété d'or						
Massicote (Matagami)	37,800	26,350	64,150	37,800	26,350	64,150
Propriété de silice						
Langis (Matane)	152,000	107,838	259,838	-	-	-
	<u>189,800</u>	<u>134,188</u>	<u>323,988</u>	<u>37,800</u>	<u>26,350</u>	<u>64,150</u>
Crédits d'impôts et de droits remboursables	-	(48,637)	(48,637)	-	(10,593)	(10,593)
Solde – fin de période	<u>189,800</u>	<u>85,551</u>	<u>275,351</u>	<u>37,800</u>	<u>15,757</u>	<u>53,557</u>

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et soixante-seize jours terminées le 31 octobre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

Mouvements – actifs E&E

	31 octobre 2013			31 juillet 2013		
	Droits miniers \$	Frais d'exploration et d'évaluation (a) \$	Total \$	Droits miniers \$	Frais d'exploration et d'évaluation \$	Total \$
Propriétés minières						
Solde – début de période	37,800	15,757	53,557	-	-	-
Québec – Canada						
Propriété d'or Massicotte (Matagami)						
Acquisitions de droits	-	-	-	37,800	-	37,800
Géologie et forages (a)	-	-	-	-	26,350	26,350
Propriété de silice Langis (Matane)						
Acquisitions de droits	152,000	-	152,000	-	-	-
Géologie et forages	-	107,838	107,838	-	-	-
Crédits d'impôts et de droits remboursables (b)	-	(38,044)	(38,044)	-	(10,593)	(10,593)
Solde – fin de période	189,800	85,551	275,351	37,800	15,757	53,557

(a) Projets au stade de l'exploration, de l'évaluation et de la mise en valeur. Des travaux de prospection et de géologie ont été menés à l'égard de la propriété en rapport avec la production d'un rapport NI-43101.

(b) Ce montant est estimé en fonction des lois fiscales en vigueur en date de l'état de la situation financière et concerne l'année financière courante.

Propriété Massicotte

Au 31 août 2012, la Société a conclu deux ententes:

La première entente a été conclue avec une société privée pour l'acquisition de 81 droits miniers composant le bloc "E" situés dans la région de Matagami, province de Québec. Selon l'entente, la Société a accepté de remettre 300,000 actions ordinaires au vendeur. La Société a établi la valeur de ces actions et de ces droits miniers, au coût ajusté pour une contrepartie de \$6,300. De plus, le vendeur aura droit à un revenu net d'affinage de 2%, advenant la production commerciale; advenant cette situation, la Société aura l'option de racheter du vendeur, 1% de la redevance pour une considération monétaire de \$500,000 payable au vendeur.

La seconde entente a été conclue avec deux sociétés privées, dont une est contrôlée par un dirigeant et administrateur de la Société et un particulier pour l'acquisition de 403 droits miniers composant les blocs "A,B,C,D" situés dans la région de Matagami, province de Québec. Le bloc "A" comprends 1 claims, le bloc "B" 54 claims, le bloc "C" 90 claims et le bloc "D" comprends 148 claims. Selon l'entente, la Société a accepté de

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et soixante-seize jours terminées le 31 octobre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

remettre 1,500,000 actions ordinaires au vendeur. La Société a établi la valeur de ces actions et de ces droits miniers, au coût ajusté pour une contrepartie de \$31,500. De plus, lors de la production commerciale, le vendeur aura droit à un revenu net d'affinage de 1.4% (révisé de 2%, suite à la renonciation é son NSR, par la compagnie contrôlée par un dirigeant, à son NSR); advenant cette situation, la Société aura l'option de racheter du vendeur, 0.7% (révisé de 1%) de la redevance pour une considération monétaire de \$700,000 (révisé de 1.0M) payable au vendeur.

Propriété Langis

Le 16 septembre 2013, la Société a acquis d'une société privée contrôlée par un dirigeant et administrateur de la Société, les droits miniers sur la propriété Langis dans la région de Matane (Québec) pour une contrepartie de 2,500,000 bons de souscription, d'une valeur estimée à \$152,000 à la signature ainsi que de 3 % des redevances sur le produit net d'affinage (« NSR ») et 7 % de redevance d'intérêt portant sur les bénéfices (« NPI ») sur les titres miniers advenant la mise en production commerciale d'un gisement sur la propriété. La Société s'est engagée, au plus tard le 1^{er} août 2014, à mandater une firme d'experts-conseils qualifiée, pour effectuer une étude environnementale et une évaluation économique préliminaire sur la propriété. Le rapport d'évaluation économique devra être disponible dans les six mois suivant la date du mandat et le rapport d'étude environnemental, au plus tard douze (12) mois suivant la date à laquelle le mandat a été donné. La Société devra au plus tard six mois suivant la réception du rapport d'évaluation économique préliminaire, mandater une firme qualifiée pour effectuer une étude de faisabilité sur la propriété ou un rapport d'ingénierie; cette étude de faisabilité ou rapport d'ingénierie devra avoir été complété et le rapport déposé, au plus tard douze (12) mois suivant la date à laquelle le mandat a été donné. Enfin, la Société devra obtenir les permis nécessaire, notamment un bail d'exploitation pour exécuter des travaux d'exploration et d'exploitation sur la propriété; dans le cas de résiliation de l'entente ou de non-respect des obligations mentionnées ci-haut, la Société s'est engagée à verser une somme de \$200,000 à titre de pénalité. Aucune considération monétaire n'a été payée au vendeur en rapport avec cette acquisition.

8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31 octobre 2013 \$	31 juillet 2013 \$
Valeur comptable brute – Equipements informatique		
Solde au début de la période	5,095	-
Acquisition	-	5,095
Solde à la fin de la période	5,095	5,095
Amortissement et dépréciation cumulés – Equipements informatique		
Solde au début de la période	1,203	-
Acquisition	424	1,203
Solde à la fin de la période	1,627	1,203
Valeur comptable au 31 octobre 2013	3,468	3,892

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et soixante-seize jours terminées le 31 octobre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

9 CAPITAUX PROPRES

Capital social

Le capital social de la Société comprend seulement des actions ordinaires entièrement libérées.

Capital social autorisé

Nombre illimité d'actions sans valeur nominale. Toutes les actions sont admissibles, chacune de la même façon, au versement de dividendes et au remboursement du capital et donnent droit à un vote à l'assemblée des actionnaires de la Société.

(a) La Société a procédé aux placements privés suivants:

- (i) Le 30 août 2012, la Société a procédé à un placement privé auprès des fondateurs de la Société. La Société a complété un premier placement privé de 25 264 \$ en émettant un total de 4 201 414 actions en conformité avec les exigences réglementaires. Ces actions sont sous écrous pour une période de trente-six mois et peuvent être transigées sur une période de trente-six mois à raison de 10% à l'émission et par la suite, un nombre additionnel de 15% de ces actions peuvent être transigées chaque six mois. Cette émission d'actions n'a pas fait l'objet d'une émission de bons de souscriptions.
- (ii) Le 19 décembre 2012, la Société a complété un placement privé au montant de 337 000 \$ en mettant un total de 6,740,000 actions au prix de 0.05 \$ l'action en conformité avec les exigences réglementaires. Cette émission d'actions n'a pas fait l'objet d'une émission de bons de souscription. Les frais d'émission payés à une tierce partie non liée, ont été de \$4,000 et ont été réduits du compte Capital social.
- (iii) Le 30 avril 2013, la Société a déposé un prospectus dans le cadre d'un premier appel public à l'épargne. Le 27 juin 2013, la Société a clôturé ce financement de 5,399,832 actions au prix de 0,15 \$ l'unité pour un produit brut de \$809,975. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société et d'un bon de souscription d'actions ordinaires permettant à son détenteur d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société au prix de \$0.25 jusqu'au 26 décembre 2014. Une valeur de \$266,750 a été attribuée aux bons de souscription. De plus, les frais d'émission ont totalisés \$114,853 qui inclut un montant de \$25,055 représentant la juste valeur de l'émission des 431,987 bons de souscriptions émis au courtier; ces bons donnent le droit d'acquérir chacun une action du capital action de la Société, au prix de \$0.15 jusqu'au 26 juin 2014; finalement, ces frais d'émission de \$114, 853 ont été imputés en réduction du capital action.

(b) Le 31 août 2012, la Société a procédé à l'acquisition de droits miniers par la conclusion de deux ententes:

- (i) La première entente a été conclue avec une société privée pour l'acquisition de 81 droits miniers. Selon l'entente, la Société a accepté de remettre 300,000 actions ordinaires au vendeur. La Société a établi la valeur de ces actions remisent au prix de \$0.021 pour une somme totale de \$6,300, en conformité avec la réglementation en vigueur. Aucun bon de souscription n'a été émis en rapport avec cette émission d'actions.

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et soixante-seize jours terminées le 31 octobre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

- (ii) La seconde entente a été conclue avec deux sociétés privées et un particulier pour l'acquisition de 403 droits miniers. Selon l'entente, la Société a accepté de remettre 1,500,000 actions ordinaires au vendeur. La Société a établi la valeur de ces actions remises au prix de \$0.021 pour une somme totale de \$31,500, en conformité avec la réglementation en vigueur. Aucun bon de souscription n'a été émis en rapport avec cette émission d'actions.

Bons de souscriptions

Au 31 octobre 2013, la Société avait émis et en circulation des bons de souscriptions :

- a. Les changements aux bons de souscriptions de la Société sont les suivants :

	<u>Au 31 octobre 2013</u>		<u>Au 31 juillet 2013</u>	
Bons de souscriptions	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde début de la période	5,831,819	0.24	-	-
Émis	2,500,000	0.15	5,831,819	0.24
Solde – fin de la période	<u>8,331,819</u>	<u>0.21</u>	<u>5,831,819</u>	<u>0.24</u>

Nombre de bons de souscriptions	Prix d'exercice \$	Date d'expiration
5,399,832	0.25	26 décembre 2014
431,987	0.15	26 juin 2014
<u>2,500,000</u>	<u>0.15</u>	<u>15 septembre 2018</u>
<u>8,331,819</u>		

La durée de vie moyenne restante pondérée de tous les bons de souscriptions en circulation est de 27 mois au 31 octobre 2013.

- b. Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2013, la juste valeur des bons de souscriptions émis a été estimée à \$291,805. Ce montant inclut la juste valeur des bons de souscriptions émis aux courtiers, estimés à \$25,055. La juste valeur des bons de souscriptions a été établie, à la date d'octroi, à l'aide du modèle Black-Scholes et selon les hypothèses pondérées suivantes.

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et soixante-seize jours terminées le 31 octobre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

	2013
Taux d'intérêts moyen sans risque	1.22%
Volatilité moyenne attendue	100%
Taux des dividendes attendus	nil
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,15 \$
Durée moyenne de vie prévue	18 mois
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,24 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport à la volatilité de sociétés publiques comparables.

c. Le 16 septembre 2013, la Société a procédé à l'acquisition de la propriété Langis dans la région de Matane (Québec) en contrepartie de 2 500 000 bons de souscription, d'une valeur estimée à 152,000 \$ à la signature ainsi que de 3 % des redevances sur le produit net d'affinage (« NSR ») et 7 % de redevance d'intérêt portant sur les bénéfices (« NPI ») sur les titres miniers. Il s'agit d'une propriété de silice que la Société a acquise d'une société contrôlée par un administrateur de la Société (Note 13 – Transaction entre parties liées).

La juste valeur des bons de souscription a été établie à l'aide du modèle Black-Scholes et selon les hypothèses pondérées suivantes :

Taux d'intérêt moyen sans risque	2,11 %
Volatilité moyenne attendue	90 %
Taux des dividendes attendus	nil
Prix moyen de l'action à la date d'attribution	0,15 \$
Durée de vie moyenne prévue	5 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	0,15 \$

10 PAIEMENTS FONDÉS SUR LES ACTIONS

La Société a adopté un régime de paiements fondés sur des actions selon lesquels les membres du conseil d'administration peuvent attribuer aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux conseillers des options permettant d'acquérir des actions ordinaires. Le conseil d'administration a l'autorité pour déterminer les termes et conditions rattachés à l'émission d'options. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu du régime d'option d'achat d'actions à nombre variable auquel souscrit la Société est de 10% des actions émises au moment de l'émission des options, avec une période d'amortissement pouvant aller jusqu'à 18 mois, à la discrétion du conseil d'administration. La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. Le nombre d'options allouées à un bénéficiaire est déterminé par le conseil d'administration.

Le prix d'exercice des options émises en vertu du présent régime est fixé par le conseil d'administration au moment de l'émission et ne peut être moins que la valeur au marché par action le jour précédent l'émission. La durée d'une option ne pourra excéder cinq ans à partir de sa date d'émission. Les options sont non transférable et peuvent être exercées selon les conditions du régime lorsque le bénéficiaire qui est administrateur, directeur, employé ou consultant cesse d'occuper ses fonctions, selon les termes du régime d'option de la Société.

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et soixante-seize jours terminées le 31 octobre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

Les options émises au cours de l'année, ont été émises à un prix égal au cours de fermeture, le jour précédent l'attribution.

Au cours de la période, les changements au nombre d'options et leur prix d'exercice moyen sont comme suit :

	<u>Au 31 octobre 2013</u>		<u>Au 31 juillet 2013</u>	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde début de la période	970,000	0.12	-	-
Émis	750,000	0.12	970,000	0.12
Solde – fin de la période	1,720,000	0.12	970,000	0.12
Options exerçables – fin de la période	1,720,000	0.12	970,000	0.12

- a) Le 21 février 2013, la Société a octroyé 750,000 actions ordinaires à des dirigeants et administrateurs. Les options émises sont attribuées le jour de l'octroi, selon le régime d'options en vigueur. Les options émises sont exerçables au prix de \$0.10 l'action. La juste valeur de ces options a été déterminée à \$53,146 en utilisant le modèle d'évaluation du prix d'option Black-Scholes et les hypothèses suivantes : le prix de l'action \$0.10, rendement de dividende attendu de 0%, volatilité de 100%, rendement des obligations 1.45%, espérance de vie de 5 ans. Compte tenu que le prix d'exercice des options émises est inférieur au prix d'émission au prospectus, les actions pouvant être émises ne pourront être négociées librement pour une période de trois ans.
- b) Le 23 juillet 2013, la Société a octroyé 220,000 actions ordinaires à un dirigeant et à un consultant. Les options émises sont attribuées le jour de l'octroi, selon le régime d'options en vigueur. Les options émises sont exerçables au prix de \$0.19 l'action. La juste valeur de ces options a été déterminée à \$29,681 en utilisant le modèle d'évaluation du prix d'option Black-Scholes et les hypothèses suivantes : le prix de l'action \$0.19, rendement de dividende attendu de 0%, volatilité de 100%, rendement des obligations 1.69%, espérance de vie de 5 ans.
- c) Le 3 octobre 2013, la Société a octroyé 750,000 actions ordinaires à des dirigeants, administrateurs et consultant. Les options émises sont attribuées le jour de l'octroi, selon le régime d'options en vigueur. Les options émises sont exerçables au prix de \$0.12 l'action. La juste valeur de ces options a été déterminée à \$67,369 en utilisant le modèle d'évaluation du prix d'option Black-Scholes et les hypothèses suivantes : le prix de l'action \$0.12, rendement de dividende attendu de 0%, volatilité de 100%, rendement des obligations 1.86%, espérance de vie de 5 ans.
- c) Pour la période terminée le 31 octobre 2013, les paiements à base d'actions comptabilisés à l'état du résultat global ont été de \$67,369 (nil au 31 octobre 2012).

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et soixante-seize jours terminées le 31 octobre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

Au 31 octobre 2013, la Société avait les options suivantes en circulation :

Date d'expiration	Prix d'exercice \$	Options octroyées	Nombre d'options exerçables	Durée de vie restantes (années)
20 février 2018	\$0.10	750,000	750,000	4.31
22 juillet 2018	\$0.19	220,000	220,000	4.73
3 octobre 2013	\$0.12	750,000	750,000	4.92
		<u>1,720,000</u>	<u>1,720,000</u>	<u>4.63</u>

11 RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat dilué par action est effectué à partir du résultat de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles, telles que les options et les bons de souscriptions, n'ont pas été prises en considération car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet anti-dilutif. Les informations sur les options et les bons de souscriptions en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentés aux notes 9 et 10.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat n'a été nécessaire au cours de l'exercice.

	31 octobre, 2013 (3 mois) \$	31 octobre, 2012 (76 jours) \$
Perte nette de la période	(259,275)	(13,936)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	18,141,246	11,741,414
Perte nette de base et diluée par action ordinaire	(0.01)	(0.00)

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et soixante-seize jours terminées le 31 octobre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

12 FRAIS GÉNÉRAUX ET D'ADMINISTRATION

Dépenses classées par nature

	31 octobre, 2013 (3 mois) \$	31 octobre, 2012 (76 jours) \$
Frais généraux et d'administration		
Dépenses de bureau et loyer	29,293	1,980
Frais de consultation	92,000	7,000
Paiements à base d'actions	67,369	-
Honoraires professionnels	12,405	3,228
Dépenses de compagnie publique	5,246	1,727
Amortissements des immobilisations corporelles	424	-
Développement des affaires	19,593	-
	<u>226,331</u>	<u>13,936</u>

13 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Outre les transactions entre parties liées présentées ailleurs dans les états financiers, voici ci-après le sommaire d'autres transactions :

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration ainsi que le président et les vice-présidents. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	31 octobre, 2013 (3 mois) \$	31 octobre, 2012 (76 jours) \$
Honoraires de gestion	87,000	7,000
Paiements à base d'actions	67,369	-
	<u>226,331</u>	<u>13,936</u>

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et soixante-seize jours terminées le 31 octobre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

Au cours de la période terminée le 31 octobre 2013, des compagnies contrôlées par des dirigeants ont facturés un total de \$4,000 au titre de location d'espace bureau.

Le 20 septembre 2013, la Société a acquis un droit de premier refus sur la propriété Colline Tortue, également propriété de silice appartenant à une société privée contrôlée par un dirigeant et administrateur, localisée dans la proche région de la propriété Langis. Les termes de ce droit de refus sont un paiement de \$25,000 à la signature de l'entente, \$3,000 par mois pour les 12 premiers mois suivant la signature et \$7,500 par mois pour les 24 mois subséquents. A défaut d'exercer son droit avant échéance dans 36 mois ou dans le cas d'annulation du droit de refus par la Société, un paiement de \$50,000 serait dû à la société privée. Au cours de la période de droit de refus, advenant que la société privée reçoive une offre pour la propriété d'une tierce partie, elle serait dans l'obligation de l'offrir à la Société qui aurait 30 jours pour décider d'accepter de payer l'équivalent de l'offre reçue. Si la Société refuse d'exercer son droit de refus et donc d'acquérir la propriété, elle sera remboursée des sommes déjà payée, majorée de 20%, jusqu'à concurrence des montants reçus par la société privée, de la tierce partie pour les paiements sur cette propriété. En résumé, le total des engagements pour les prochains 36 mois tels que décrit précédemment, totalise \$213,000, compte non tenu des réductions possible qui pourront survenir, advenant l'annulation du droit de refus ou advenant qu'une offre d'une tierce partie fasse tomber le droit de premier refus et résulte en un remboursement des sommes payées par la Société. Au 31 octobre 2013, une somme totale de \$28,000 a été versée au vendeur en rapport avec ce droit de refus.

14 POLITIQUES ET PROCÉDÉS DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont les suivants :

- Assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités;
- Augmenter la valeur des actifs de la Société;
- Assurer un rendement aux propriétaires de la société mère.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres. Le capital pour la période en cours est présenté à l'état des variations des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'il conclut un placement accreditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration. Au cours de la période, il n'y a pas eu de placements accreditifs.

La Société détermine le montant du capital requis proportionnellement à sa structure globale de financement, c'est-à-dire les capitaux propres et les passifs financiers. La Société gère sa structure de capital et y apporte des rajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique et les caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, la Société peut être

Les Métaux Canadiens Inc.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

(Non-vérifié)

Pour les périodes de trois mois et soixante-seize jours terminées le 31 octobre 2013 et 2012

(en dollars canadiens)

amené à rembourser du capital aux actionnaires, à émettre de nouvelles actions ou à vendre des actifs afin de réduire la dette. Aucun changement n'a été effectué en matière d'objectifs, de procédures ou de processus de gestion de capital durant la période courante.

15 RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques sont le risque de marché et le risque de liquidité.

La Société gère les risques en étroite collaboration avec le conseil d'administration. Les objectifs poursuivis visent à garantir activement les flux de trésorerie à court et à moyen terme de la Société en réduisant l'exposition aux marchés de capitaux.

a. Sensibilité au risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable de l'encaisse de \$420,387, à la date de présentation de l'information financière.

La direction de la Société estime la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à la date de présentation de l'information financière, est bonne.

Le risque de crédit de l'encaisse est considéré comme négligeable puisque les contreparties sont des banques réputées dont la notation externe de crédit est excellente et une firme d'avocats reconnue.

Aucun actif financier de la Société n'est garanti par un instrument de garantie ou par une autre forme de rehaussement de crédit.

b. Analyse du risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de la période, la Société a financé ses acquisitions de droits miniers, ses frais d'exploration et ses besoins en fonds de roulement au moyen d'un financement privé et de l'émission de capital-actions.

Les comptes créditeurs et frais courus présentent des échéances contractuelles en deçà de douze mois.